

Déclaration des élus de la CFE-CGC Métiers de l'emploi Normandie lors du CSE du 28 août 2025

À l'attention de Madame la Directrice régionale de France Travail Normandie

Madame la Directrice régionale,

Pour mémoire le rapport de l'expertise sur les orientations stratégiques et les conséquences sur l'emploi fourni au Comité Social et Economique Ordinaire de France Travail Normandie du 19 12 2024 mettait notamment en exergue les points suivants :

- 1 « **Le bon fonctionnement des systèmes SI** permettant le partage des données à travers les différentes structures du Réseau pour l'Emploi constitue la **clef de voute de la réussite de France Travail de demain et du Réseau pour l'Emploi** »
- 2 « **Coordination entre acteurs** : La complexité du dispositif mis en place par France Travail nécessite une coordination fluide entre tous les acteurs impliqués. Nous craignons que cette coordination ne soit pas suffisamment assurée, ce qui pourrait nuire à l'efficacité globale du réseau »
- 3 « La crainte que les **autres acteurs du réseau pour l'emploi pourraient ne pas jouer le jeu** et finiront par se reposer sur France Travail, qui aura une triple responsabilité de chef d'orchestre, protagoniste de l'insertion et contrôleur des actions à travers des tableaux de bords partagés, ce qui risque de générer une confusion voire une collusion des rôles, de la frustration et du désengagement auprès des agents »

Aujourd'hui, force est de constater que **le système d'information RPE**, pourtant désigné dans le rapport comme la clé de voute de la réussite, **demeure inopérant**. Avec toute la meilleure volonté du monde, **comment mettre en œuvre la Loi Plein Emploi sans API opérationnels ?** Ces blocages génèrent tellement de difficultés que nos collègues y consacrent jusqu'à 90 % de leur temps opérationnel au détriment des autres activités alors même que les catégories F et G ne représentent qu'environ 15 % de la DEFM.

Le résultat est une désorganisation préoccupante : schémas de raisonnements impossibles à appliquer, incompréhensions entre acteurs et en définitive des demandeurs d'emploi qui ne sont pas suivis. **La Loi Plein Emploi suscite davantage de questions qu'elle n'apporte de réponses**. Les modes opératoires mis en ligne dans la médiathèque sont inopérants, les collègues croulent sous une charge de travail considérable alimentée par des attentes ingérables, sans consignes claires ni réponses des canaux dédiés. Le Questions/Réponses national est d'ailleurs devenu illisible et saturé.

Face à cette situation, la CFE-CGC renouvelle avec insistance ses demandes :

- La communication des feuilles de route départementales relatives à la reprise du stock RSA, promises pour juin.
- Un état des lieux exhaustif, département par département, des API opérationnels et de ceux en développement, accompagné d'un rétroplanning.
- Le report de la date limite de reprise de stock, compte tenu du retard accumulé et du fait que les orientations depuis le 1er janvier ne sont pas sécurisées.
- Des clarifications sur les échéances : pourquoi les CD, qui méconnaissent les critères nationaux de l'orientation, ne font-ils pas de DSP (car notre bonne collaboration en dépend) ?
- Une explication sur l'existence de seulement 6 feuilles de route CLPE sur 17 : quelle était la date d'échéance ? N'est-ce pas l'illustration du risque déjà souligné au point 2 du rapport ?
- Un état d'avancement précis des comités départementaux et régional, à l'instar des comités locaux.
- La présentation effective du plan d'action départemental 2025-2027 décrit page 7, afin d'en apprécier la réalisation concrète.

Enfin, nous souhaiterions obtenir des précisions urgentes concernant le remplacement de l'unique interlocuteur de la Direction Régionale impliqué sur le sujet LPE dont l'absence suscite une vive inquiétude des ELD.

Madame la Directrice régionale, au regard des constats rappelés et des difficultés persistantes, **la CFE-CGC appelle à des réponses rapides, concrètes et partagées. Nos collègues**, pleinement investis, **ne peuvent continuer à travailler dans un cadre aussi incertain et désorganisé**. Nous réaffirmons notre volonté de coopérer pour faire réussir France Travail, à condition que les moyens, la clarté et les outils soient enfin au rendez-vous. Nous comptons sur votre engagement pour donner des perspectives solides aux agents comme aux demandeurs.

